

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 1

Artikel: L'ambition de Jacques Mérac
Autor: Suzol, Jean / Mérac, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vait le buffet, tenu par une demi-douzaine de jeunes miss fort élégantes. »

Eh bien, que dites-vous de cette inauguration ? Un bal à la morgue.

Je conviens que le cas était embarrassant : inaugurer une morgue ! On ne sait trop quel genre de cérémonie on pourrait bien imaginer pour rester dans la note. Voyons, votre idée ?... Vous ne trouvez pas ?... Ni moi non plus. Toute réflexion faite, je crois que, en pareille occurrence, le mieux est encore de pendre la crémaillère sans bruit, sans invités et surtout sans violons. C'est ainsi du moins qu'on a procédé jusqu'ici, un peu partout.

Mais, un bal ! Franchement, je ne me représente pas ces gracieuses miss et ces jeunes *snoobs* flirtant et valsant sur les dalles du palais de la mort. Je les vois moins encore sirotant le champagne et savourant des petits fours autour des tables de marbre, prêtes à recevoir les cadavres des malheureuses victimes de la destinée.

Et sans doute que tous ces brillants valeurs — l'élite de la société de Wardner — se croyaient très « forts », très supérieurs en tenant ainsi narguer la mort jusque chez elle. On est « fort » à si bon compte, aujourd'hui.

Figurez-vous la maîtresse du logis — qu'on s'était bien gardé de convier à la fête — apparaissant tout à coup sur le seuil de la salle de bal : « Bonsoir, la compagnie ! »

Quelle déroute, mes amis ! Quelle déroute !

Un phénomène.

O temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

C'est ce que Jean Mitaine, s'il avait eu tant soit peu de littérature, aurait volontiers répété ce soir-là.

Comme il ignorait complètement Lamartine et qu'il se servait généralement, pour exprimer ses sentiments, de phrases aussi courtes qu'expressives, il se contenta de penser en barrant sa pipe : « Ti possible, comme le temps passe. Si cette *tonnerre de retraite* pouvait au moins ne jamais arriver ! »

Jean Mitaine, vous le devinez sans peine, était un soldat. Franchement, je crois qu'il vaut mieux ne pas vous dire à quel bataillon il appartenait ; à quoi bon faire *bisquer* tous les autres ?

Jean Mitaine, pour se gouverner, avait quelques sentences auxquelles il se conformait religieusement. C'est ainsi qu'il disait : « Dis moi ce que tu bois, je te dirai ce que tu es. »

Aussi, pendant les grandes manœuvres, chaque soir, Jean Mitaine faisait-il des études sur le village où la destinée et la volonté de son colonel l'avaient fait arriver. Par quelques verres de vin, Jean Mitaine se faisait une opinion bien arrêtée, et qu'il eût été inutile de changer.

Chacun, n'est-ce pas, a sa façon de s'instruire.

Hâtons-nous d'ajouter, du reste, que Jean Mitaine étudiait joyeusement.

La nature l'avait ainsi fait qu'il n'était heureux qu'avec le coude en l'air.

Or, ce soir-là, Jean Mitaine était en train de concevoir une opinion particulièrement flatteuse du village qui l'hébergeait.

Au premier verre de vin, il avait cligné de l'œil, au second, il avait fait claquer sa langue, au troisième, il s'était mis à tutoyer l'aubergiste, au quatrième, il lui avait demandé sa fille en mariage,... et dès lors, les verres s'étaient succédé si rapidement qu'il eût été oiseux de vouloir noter les réflexions qui les accompagnaient.

On comprend donc aisément que, à 9 heures 25 minutes, Jean Mitaine quittât avec un regret

mal déguisé sa nouvelle connaissance, et rentra au cantonnement fort *gringe*.

Heureusement, Jean Mitaine n'avait pas qu'une sentence pour se gouverner. Il disait aussi souvent : « Il faut prendre le temps comme il vient, les femmes comme elles sont et le bon vin où il se trouve. »

Aussi dès que l'appel en chambre eût été fait, et que des ronflements variés et sonores commencèrent à charmer les échos de la grange, Jean Mitaine se releva prestement.

En passant par derrière, sur les *courtines* et dans les jardins, Jean Mitaine, en quelques sauts, et sans rencontre fâcheuse, retrouva la pinte communale, et, en compagnie de quelques autres assoiffés... de science, reprit la conversation si heureusement commencée.

Elle s'acheva bien tard, et, sans doute, on y agita de bien graves questions, car lorsque Jean Mitaine reprit le chemin de son cantonnement, il était si préoccupé qu'il avait peine à se tenir droit, et que par une singulière illusion d'optique, il voyait tourner devant lui les arbres et les maisons.

Bien mieux, il eut peine à distinguer la porte de la grange de celle de l'écurie.

Un bruit de trompettes : c'est la générale : une aimable surprise du major. Dans les granges, les hommes furieux se redressent en grognant et s'étirent en maugréant.

Poussés, harcelés par le sergent, ils finissent par se trouver à moitié équipés sur les rangs.

« Dépêchons, dépêchons, crie le lieutenant qui, malgré son grand sabre, n'a jamais pu massacer autre chose que le français. Sergent, vite l'appel !... »

Et l'appel se fait, au petit bonheur : Mitaine... Mitaine. Hélas, le silence seul répond.

« Le veinard, pensent les copains, il a prévu la générale ! »

Maintenant, les soldats se sont éloignés. Dans la ferme, où personne n'a dormi, on fait un tour dans le cantonnement, afin de voir s'il n'y a aucun risque d'incendie. On ramasse ici une chaussette, là, une bretelle, ailleurs une pipe, et les enfants joyeux hument avec honneur cette délicieuse odeur de graisse rance dont se glorifie notre armée fédérale.

Seul le petit Paul n'était pas là. Voilà plusieurs jours, qu'au matin, son premier soin est d'aller voir à l'étable. On lui a promis qu'il y trouverait bientôt un joli petit veau.

Tout à coup, un cri retentit ; c'est Paul :

« Papa, mama, tout le monde, venez vite voir... Notre vache qui a fait un militaire !!! »

L'ambition de Jacques Mérac.

Jacques Mérac est un petit rentier célibataire, paresseux, simple, content de lui et de son bien. La lecture de son journal, la satisfaction de quelques manies occupent son oisiveté. Excellent nageur et très fort dans la pêche à la ligne, il goûte aussi beaucoup la promenade. Il doit naturellement filer des jours heureux ! Eh ! bien, non ! Une ambition le tient, l'ambition de lire ses louanges dans son journal.

Il a longtemps hésité sur la manière de se faire connaître. Il ne veut pas de la renommée d'un Erostrate : quel courage, de quitter ses aises pour la froide solitude d'une prison. Il lui reste les moyens honnêtes. Après mûres réflexions, il choisit ce qui lui convient le mieux : « sauver quelqu'un qui tomberait au lac. » Il sait nager, rien à craindre.

Dans cette intention, il multiplie et prolonge ses expéditions de pêche (à la ligne).

Il attend l'occasion.

Le matin du 30 juin 1900, date mémorable s'il en fut (pour Jaques Mérac), nous le trouvons en route pour l'empire des poissons, se

prélassant, suant, soufflant, portant d'un air digne sa boîte d'asticots et son long roseau, compagnons de ses méditations au soleil.

Il arrive, s'enfonce mollement dans son pliant qui crie, s'y trémousse jusqu'à ce que le siège ait bien moulé ses formes, puis ôte son habit.

Soudain, le bruit d'un corps lourd tombant dans l'eau suivi de cris : « Au secours ! » coupent le silence monotone du désert.

Héroïque Monsieur Mérac, si vous l'aviez vu bondir de son pliant et courir de toute la longueur de ses courtes jambes vers une petite langue de terre, sur laquelle une femme, se tordant les mains, appelait éperdument !

En franchissant les trente pas qui l'en séparaient, Monsieur Mérac pensait. Il pensait à son désir satisfait, à son nom s'étalant le lendemain, en lettres grasses, à la première page du journal.

Le passage d'un élément dans l'autre mit fin à ses réflexions, ainsi qu'aux paroles de l'inconnue... Son bébé était tombé !...

Jacques Mérac explore en vain le fond du lac profond en cet endroit. Rien. A court de souffle, il remonte pour redescendre : de nouveau rien, sauf une grosse pierre sur laquelle il se casse les ongles. Le sang à la tête, il revient à la surface. Les yeux pleins d'eau, sans voir, il appelle la mère. Elle ne répond pas. S'attendant à la trouver évanouie, Mérac grimpe sur le rivage : éclipsée !... Anxieux, il regarde autour de lui : rien... Il reste hébété... Son ami et frère, Paul Verdenet, qui venait, avec tout son attirail de pêcheur, lui tenir compagnie et ne pensait guère le rencontrer dans ce piteux état, le tira de sa torpeur.

Mérac reprend ses esprits et met Verdenet au fait. Celui-ci lui conte aussitôt qu'il a croisé une femme s'éloignant rapidement du bord.

Mérac, craignant quelque chose, rejoint ses effets. La vue de son habit froissé et jeté sur le sable lui serre le cœur.

D'un mouvement fébrile, il plonge la main dans la poche de sa montre, sa magnifique montre en or : vide !... Une révélation subite lui dit tout. Il est joué. La femme : voleuse ; l'enfant : la pierre.

Désillusion des désillusions ! Quelle rentrée ! Mérac qui, dans ses rêves d'auparavant, se voyait porté triomphalement sur quatre fortes épaulles, se glissa furtivement dans sa maison. Sa vieille servante Eulalie faillit s'évanouir. Ruisselant, souillé de vase, il la regardait d'un air si déconfit ! Jacques Mérac avait été tellement ébranlé qu'il gagna une maladie et garda un mois le lit.

Bien informé par Verdenet, le journal parla de l'aventure, non pour l'avantage de Mérac, car on rit à ses dépens.

La voleuse fut introuvable.

Jacques Mérac jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prer draif plus, et fut guéri pour jamais de toute ambition mal placée. JEAN SUZOL.

Trai farceu.

Se ia dâi gaillâ à quoi la sadze fenna aussè aoblliâ dè copâ lo fi dè la leingua, po su, n'est ni à Rocan, ni à Niflet, non pllie à Mistrouffe, trai z'estaffiés dè per tsî no qu'ont na niaffa d'einfai, que ne peinsont qu'à contâ dâi gan-doises et à quoi le dzanliès ne cottoñ rein. Faut le z'ourè assebin quand sont ti le trai devant la forzde aobin pè la fretéri ; l'est adé à cé qu'ein pao lo mé derè, et cllião que sè trâo-vont perquie poivont papi recassâ à mésoura, tant l'ein débliottont.

Assebin, fa pas bon sè crotsi dè leingua avoué leu, kâ vo rivont voutron ciliou tot lo drai et vo restâ quie, tot motset, lo sublliet copâ, sein trovâ oquè à lão repipâ.

Mâ, volliont ti ein savâi mé l'on que l'autre et se Niflet ein a contâ iena qu'a fé crêvâ dè